

Aubergenville, le 22 mai 2025

Participez à la consultation publique sur le Plan de Réduction des Déchets 2025-2030 de GPS&O !



La Communauté urbaine GPS&O annonce le lancement d'une consultation publique sur le nouveau Plan de Réduction des Déchets pour la période 2025-2030. Cette initiative vise à renforcer les efforts de réduction des déchets sur notre territoire en impliquant activement les habitants et les acteurs locaux.

Pourquoi réduire nos déchets ? Un enjeu crucial !

Pour limiter les impacts environnementaux en amont de la production (préservation des ressources naturelles, transports évités, réemploi) et les pollutions liées au traitement (enfouissement ou incinération), la réduction des déchets à la source est une priorité dans les politiques publiques menées par la Communauté urbaine. Ainsi, GPS&O accompagne les citoyens dans le changement de leurs pratiques : allongement de la durée de vie des produits, réemploi, compostage à domicile... sont autant de bons réflexes à adopter. De plus, cette démarche permet aux usagers de réaliser des économies au quotidien. Enfin, ces gestes participent à la stabilisation des coûts du service public en constante augmentation ces dernières années (inflation, hausse du carburant, ...).

Des résultats concrets : bilan positif pour le 1^{er} Plan Local de Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés

Le PLPDMA (Plan Local de Réduction des Déchets Ménagers et Assimilés), ou Plan de Réduction des Déchets, est un document de planification territoriale obligatoire depuis 2012, qui indique les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre.

Les actions menées par GPS&O pour réduire les déchets (campagnes de distribution de composteurs, opérations de broyage des végétaux, campagnes de sensibilisation, modernisation des déchèteries...), conjuguées à la mobilisation des habitants du territoire de la Communauté urbaine ont porté leurs fruits. Depuis l'adoption du premier PLPDMA en 2019, la production de déchets ménagers et assimilés a **diminué de 13% sur notre territoire**. Les efforts conjugués de la collectivité et des habitants ont permis de dépasser les objectifs fixés, avec une **réduction totale sur 6 ans de 62 kg/hab**, au lieu des -37,7 kg/hab espérés. Ces actions de prévention ont permis une réduction significative des quantités de déchets collectés et traités, générant une **économie annuelle de plus de 300 000 € HT** (qui ne permet toujours pas l'équilibre du budget déchets, la TEOM ne le finançant pas en totalité).

Objectifs ambitieux pour 2025-2030 : ensemble, réduisons encore plus !

Toutefois, ces premières victoires ne suffisent pas encore à compenser l'augmentation des coûts liés aux marchés de traitement et de collecte (+8% entre 2023 et 2024) et à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) - (+ 3€ / tonne en incinération et 6€ / tonne en enfouissement).

Avec le nouveau PLPDMA 2025-2030, la Communauté urbaine poursuit ainsi le triple objectif d'encourager l'élan citoyen en faveur de la réduction des déchets, de relancer la politique de tri et d'optimiser les coûts du service public de gestion des déchets.

Le nouveau plan vise une **réduction de 42 kg/hab**, soit une diminution de -9,9% sur 6 ans.
Ses axes de prévention se déclinent autour des "3 R" : Retour à la terre, Réemploi, et Recyclage.

Retour à la Terre



Exemples de propositions d'actions :

- **Service de proximité de broyage des végétaux** : 60 opérations par an.
- **Gestion des biodéchets** : expérimentation en habitat collectif et maisons de ville sur 6 à 8 quartiers à l'automne 2025.

Réemploi



Exemples de propositions d'actions :

- **Comptoirs du réemploi** : construction du premier comptoir du réemploi sur le territoire, avec un second prévu d'ici 2030.
- **Zones de réemploi** : généralisation des zones de réemploi sur l'ensemble des déchèteries communautaires (celles de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Aubergenville, Gargenville, Orgeval et Triel-sur-Seine en disposent déjà).

Recyclage



Exemples de propositions d'actions :

- **Sensibilisation au tri** : intervention dans les écoles avec des programmes d'animation.
- **Habitat collectif** : création d'un réseau de bailleurs et de copropriétés en vue d'améliorer les performances de tri.

Comment participer ?

La consultation publique se déroulera **du 2 juin à 9h au 30 juin 2025 à 18h** sur le site gpseo.fr. Les habitants et les acteurs du territoire sont invités à amender le plan proposé par la Communauté urbaine. Par la suite, il sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire du 25 septembre 2025.

Le dossier de consultation est composé des pièces suivantes :

- le plan de réduction des déchets ;
- les fiches actions ;
- une **synthèse** reprenant les points clefs du Plan de réduction des déchets.

Pour formuler vos observations, vous êtes invités à [cliquer sur le lien suivant](#). Attention, tout avis émis après le 30 juin ne pourra pas être pris en compte.

Nous comptons sur votre mobilisation pour continuer à faire de notre territoire un exemple en matière de réduction des déchets.

Contact Presse : Service Communication GPS&O

Email : communication@gpseo.fr

Téléphone : 06 81 76 75 39

Grand Paris Seine & Oise, la plus importante communauté urbaine de France, s'étend sur 500 km² et compte plus de 437 430 habitants répartis dans 73 communes. Ce territoire est l'un des maillons stratégiques aux portes du Grand Paris, au cœur des grands projets de la vallée de la Seine. Aéronautique, automobile, agriculture, facture instrumentale... font de ce territoire un laboratoire d'innovations. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise gère plusieurs compétences structurantes : mobilité et déplacements, développement économique, aménagement, habitat, voirie, culture, sport, environnement, déchets, eau et assainissement.